

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 mai 2016

---

RELATIF À LA TRANSPARENCE, À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET À LA  
MODERNISATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 3623)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CL84

présenté par

M. Potier, rapporteur pour avis au nom de la commission des affaires économiques

-----

### ARTICLE 43

À l'alinéa 24, supprimer le mot : « exercée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.